

Les conférences - débats 2012/2013

Vendredi 26 octobre 2012

Roger DEDIEU

Psychologue Clinicien

« **Expérience d'atelier de MBCT** »

Thérapie cognitive basée sur la pleine conscience

Vendredi 14 décembre 2012

Professeur Amaria BAGHDADLI

Pédopsychiatre – Coordinatrice Centre de Ressource Autisme

Languedoc-Roussillon CHU de Montpellier

et Mme Jacqueline MEYER

Puéricultrice – Cadre de santé CRA Languedoc-Roussillon

CHU de Montpellier

« **Etat des connaissances sur l'autisme** »

Vendredi 25 janvier 2013

Jean-Baptiste VIEU

Docteur en droit – Elève Avocat

« **L'accès au droit et à la justice existe-t-il vraiment pour chacun ?** »

Une approche systémique indispensable pour en garantir la réalisation

Vendredi 12 avril 2013

Adam ANDRADE

Médecin Psychiatre - Directeur Médical au CMPP de Narbonne

Loïc TREVELOT

Arthérapeute

« **Bio feedback et cohérence cardiaque** »

Enregistrement et gestion de l'état émotionnel

Vendredi 14 juin 2013

Gérard LEROY

Professeur de philosophie morale

Conseiller Ministériel honoraire

« **Pluralité culturelle et confessionnelle** »

Le dialogue au service du vivre-ensemble

* * * * *

Conférence de 14h00 à 16h00

Accueil des participants à partir de 13h30

C.M.P.P.

Salle Jean Grastilleur (3^{ème} étage)

56 rue de St Salvayre - 11100 NARBONNE



CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE

56 rue de St Salvayre
11 100 NARBONNE

☎ 04.68.90.19.43

☎ 04.68.90.66.64

secdir-cmpp@anaa-narbonne.fr

LES CONFERENCES - DEBATS

du C.M.P.P.

de Narbonne

et Port La Nouvelle

L'accès au droit et à la justice existe-t-il vraiment pour chacun ?

Une approche systémique indispensable pour en garantir la réalisation

Si Droit et Justice se distinguent en tant que concepts, ils demeurent des marqueurs culturels humains qui tendent vers l'équilibre sociétal. Leur concrétisation mise à la portée de chacun des membres de la Société paraît donc indispensable pour garantir la confiance des premiers en la seconde.

Or, depuis plus de deux décennies, les juristes comme les profanes du Droit assistent à la multiplication des occurrences des notions d'« accès au Droit » et d'« accès à la Justice ». Le simple constat de ce phénomène permet alors de déduire l'existence d'obstacles au Droit et à la Justice.

La nature de ces obstacles interroge d'abord, bien qu'elle relève d'un vaste champ qui comprend leur histoire et leurs manifestations. L'« imagerie caricaturale » qui imprègne l'opinion publique, et qui bien que souvent grossière ne soit que l'écho déformé de l'existant, aide pourtant à leur identification. Elle tient principalement en la complexité qu'il y a à saisir le Droit comme la Justice, qu'elle relève de la mobilisation de ressources financières, intellectuelles, temporelles etc.

C'est ensuite la question des conditions d'accès qui doit retenir l'attention. La notion même d'accès est fluctuante dès lors qu'elle dépend de l'évolution de son objet. De la sorte, il est peu aisé de présenter une définition figée de l'accès au Droit comme de l'accès à la Justice. Néanmoins, les contours peuvent être identifiés sous l'éclairage du corpus normatif qui tend à être développé en la matière et grâce aux initiatives d'acteurs qui visent à garantir l'accessibilité.

Enfin, sous ce prisme, l'efficacité et la réalisation efficiente proviennent des seules approches systémiques. Celles-ci offrent de sortir des clivages désuets et permettent à chacun de valoriser son expérience et ses connaissances pour réaliser le meilleur accès au Droit et à la Justice pour la Communauté.

Jean-Baptiste VIEU

N.B. : Nous vous remercions de confirmer votre participation avant le mardi 22 janvier 2013.

Thème

"L'accès au droit et à la justice existe-t-il vraiment pour chacun"

Une approche systémique indispensable pour en garantir la réalisation

Intervenant

Jean-Baptiste VIEU
Docteur en Droit – Elève Avocat

Vendredi 25 janvier 2013
à 13h30

au C.M.P.P.
Salle Jean Grastilleur
(3^{ème} étage)

Participation de 3 €
à l'inscription

Conférence - débat du vendredi 25 janvier 2013

Merci de préciser ci-dessous, les nom, prénom, profession, adresse postale ou courriel de chaque participant :

✓
✓
✓
✓
✓
✓

Etablissement :

Le :

Signature :

Coupon à renvoyer par lettre, fax ou courriel au plus tard pour le mardi 22 janvier 2013

C.M.P.P. - 56 rue de St Salvayre - 11100 NARBONNE
☎ 04.68.90.19.43 ☎ 04.68.90.66.64 ✉ secdir-cmpp@anaa-narbonne.fr